



# La 1ère Compagnie d'Arc d'ECLARON



Organise et vous invite à participer



## au Championnat Départemental 52 BEURSAULT

(Qualificatif championnat de France / Concours ouvert)

Qui se déroulera les 23-24 Avril et 30 Avril et 1 Mai 2022

Au terrain de la compagnie, dans le jeu d'arc

(Au centre d'Eclaron prendre direction Sainte Livièrre, 200m après le pont du canal, prendre la petite route à droite, puis suivre cette direction sur 1600 m)

**Inscriptions :** (avant le 21/04/2022)

**Auprès :** Par courrier : M Jacky SOUDANT, 9 Route de ST DIZIER, 52100 VILLIERS EN LIEU  
Uniquement information par téléphone au : 06.68.02.39.74

Par mail (Solution préférable) à [contact@arc-eclaron.fr](mailto:contact@arc-eclaron.fr) (une confirmation sera envoyée)

Les règlements par chèque seront libellés à l'ordre de « 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc d'ECLARON »

### **Benjamin et Minime**

(Arc classique ou Compound) .....tir à 30m.....Mise : 8€

### **Cadet, Junior, S1, S2 et S3**

(Arc classique ou Compound) .....Tir à 50m .....Mise : 10€

### **Déroulement :**

2 Week-ends : les 23-24 Avril et 30 Avril-1 Mai 2022 (3 départs par week-end)

	Samedi	Dimanche Matin	Dimanche après midi
<b>Ouverture du greffe</b>	14h	9h	13h30
<b>Début des tirs</b>	14h45	9h45	14h15

5 archers à 50 m et 2 archers à 30m maximum par départ dans l'ordre d'inscription

(20 minutes maxi d'échauffement)

Tir en 20 haltes + 2 haltes d'essai

### **Tenue blanche ou de compagnie obligatoire**

(Présentation de rigueur : de la licence avec coche « Certificat médical » ou certificat médical de toute pièce)  
(Sur la fiche d'inscription donnez un N° de téléphone pour concertation en cas de départ voulu complet ou annulé)

### **Résultats :**

Classement général et récompenses seront donnés à l'issue du dernier départ vers 17h

### **Récompenses : Concours général** (1<sup>er</sup> départ de chaque archer)

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Récompense spéciale au plus beau noir jeune et adulte (toutes armes confondues)

### **Championnat Régional et Championnat départemental**

- Pour l'archer de la HAUTE MARNE : son 1er départ comptera pour le CD52, le 2eme pour Championnat régional (si pas déjà fait)
- Pour l'archer HORS HAUTE MARNE : son 1er départ comptera pour le Championnat régional (si pas déjà fait)

**RESPECT DES PRECAUTIONS SANITAIRES EN VIGUEUR**